

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT PRÉSENTE LE BILAN 2020 DE SES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE

C'est désormais une offre nouvelle de près de 10 000 logements qu'Action Logement propose dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville (ACV). Le groupe paritaire est associé à l'Etat, à la Banque des Territoires et à l'ANAH pour mettre en œuvre ce dispositif dédié à la revitalisation de 222 territoires. Depuis 2018, Action Logement, en lien étroit avec les élus de ces collectivités, a engagé 552 millions d'euros au bénéfice du logement des salariés dans les centres de ces villes moyennes.

830 opérations en cours dans 185 villes

Au 31 décembre 2020, ce sont 830 opérations immobilières qui ont été sélectionnées et financées par Action Logement dans 185 villes représentant près de 10 000 logements abordables remis sur le marché. Les opérations en cours représentent un montant cumulé de 552 millions d'euros, dont 356 millions d'euros pour la seule année 2020.

Principales caractéristiques

- 63 % de l'offre portent sur des logements sociaux ou intermédiaires et 32 % sur du logement privé.
- 62 % sont des opérations d'acquisition-réhabilitation.
- 23 % sont des opérations de démolition donnant lieu à des reconstructions.
- 15 % sont des constructions neuves.
- La taille moyenne des opérations est de 13 logements par projet dont 43 % de T2.

Le bilan 2020 de l'intervention d'Action Logement dans le cadre du programme ACV illustre l'engagement volontariste des Partenaires sociaux en faveur de l'attractivité des villes moyennes. Deux ans avant la fin du programme, les Partenaires sociaux d'Action Logement sont déterminés à accélérer leur investissement au service des territoires et des bassins d'emploi pour lesquels le Groupe a mobilisé une enveloppe globale de 1,5 milliard d'euros.

Le Programme ACV s'inscrit en cohérence avec la démarche générale du Groupe rendue publique le 15 février dernier qui place les territoires au cœur de la relance et propose des dispositifs adaptés aux besoins spécifiques des collectivités locales.

Pour Bruno ARCADIPANE, Président d'Action Logement Groupe : « *Le programme ACV est porté avec volontarisme et fierté par les Partenaires sociaux depuis ses débuts. Revitaliser les centres des villes moyennes, en proposant des logements de qualité et abordables, c'est à l'évidence apporter une réponse audacieuse et responsable. C'est d'autant plus pertinent aujourd'hui, au regard de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales qui a révélé l'envie de nombre de salariés des entreprises de quitter les grandes métropoles et de vivre dans un habitat de qualité, au cœur des villes moyennes* ».

Pour Philippe LENGRAND, Vice-Président d'Action Logement Groupe : « *Notre cœur de métier, le logement des salariés à revenus modestes, a trouvé une nouvelle impulsion avec le programme ACV. Près des bassins d'emploi, dans des immeubles qui sont souvent de grande qualité patrimoniale et qui ont été remis aux normes énergétiques, c'est une nouvelle offre de logements abordables, dans le parc social ou dans le parc privé qui répond tout à la fois aux attentes des jeunes actifs et à celles des élus de nos territoires* ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte près de 500 filiales immobilières dont 48 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACT PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr